



Fondée en 1898

Section du Pays d'Aix-en-Provence

Les Échos de la LDH – N° 56 mis à jour en novembre 2024

LA SOCIÉTÉ RONGÉE PAR LES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Les inégalités n'ont cessé de se creuser en France depuis 20 ans, la précarité de s'aggraver, la paupérisation de s'accroître.

La cherté de la vie quotidienne, l'insuffisance des minima sociaux, du SMIC, des retraites ... touchent à coup sûr les pauvres. Mais bien des gens des classes moyennes souffrent de la rareté des logements, du risque de chômage, des distances à parcourir pour aller au travail, rejoindre un commerce ou un service public.

Les services publics, justement, remplissent difficilement leur rôle : parce que du personnel manque, parce qu'ils se raréfient et s'éloignent de plus en plus, parce que leur accès exclusivement informatique est compliqué pour beaucoup, parce qu'ils ne sont plus conçus comme devant répondre aux besoins du plus grand nombre.

Voilà ce que nous montrons dans ce numéro des Échos et que nous illustrons dans certains domaines par la situation à Aix.

Mais il nous faut bien sûr commencer par décrire l'explosion, dans le monde comme en France, des inégalités économiques. Elles atteignent des proportions inégalées et totalement immorales. Le système néolibéral en est à l'origine, n'ayant cessé de favoriser les plus fortunés et, pour cela, d'attenter aux modes et aux niveaux de vie de tous les autres.

Nous indiquerons pour terminer quelques pistes pour y remédier.

L'EXPLOSION DES INÉGALITÉS DANS LE MONDE ET EN FRANCE

Dans le monde, ces dernières années, les inégalités se sont fortement creusées. Les deux tiers des richesses mondiales ont été captées par les 1% les plus riches. Les ultra-riches se sont considérablement enrichis et les profits des grandes entreprises ont atteint des records. Or l'accroissement de la fortune des milliardaires et l'accumulation des profits des multinationales sont intrinsèquement liés, du fait que ces dernières ont augmenté la distribution des dividendes à leurs actionnaires.

Un peu d'histoire : au début du XX^{ème} siècle, le 1 % les plus riches percevait 20 % du revenu global de leur pays. C'était essentiellement des rentiers, qui recevaient les revenus de leur patrimoine. Mais la première guerre mondiale, la crise économique, l'inflation, ... ont ensuite divisé par deux les revenus de ces 1 % les plus riches. Et après la deuxième guerre mondiale, on assiste à une réduction des inégalités de revenu, au profit des classes moyennes et populaires, grâce notamment à la mise en place d'une fiscalité progressive des revenus et des patrimoines.

Mais à partir des années 1975, c'est le retour des ultra-riches. Et aujourd'hui le 1% a regagné le terrain perdu et détient 48 % de la richesse mondiale. Les inégalités économiques se sont à nouveau creusées.

Ainsi, depuis 2020, la fortune des milliardaires a augmenté de 3 300 milliards de dollars, à une vitesse 3 fois

plus rapide que celle de l'inflation. Par contre l'explosion des prix de l'énergie et des biens de première nécessité frappe durement les plus précaires. Plus de 820 millions de personnes souffrent aujourd'hui de faim, et 60 % d'entre elles sont des filles et des femmes.



Les grandes entreprises amplifient les inégalités. Les salaires augmentent moins que les rémunérations des PDG, et les bénéfices servent essentiellement à rémunérer les actionnaires en leur versant des dividendes.

Enfin, les milliardaires et les grandes entreprises utilisent leur richesse pour exercer une influence croissante sur la vie politique, notamment au moyen des médias qu'ils détiennent.

En France, depuis 2020, la fortune des milliardaires s'est accrue de plus de 200 milliards d'euros. Les quatre milliardaires français les plus riches ont vu leur fortune augmenter de 87 %. Bernard Arnault (LVMH) est chaque

année un des trois hommes les plus riches du monde. Par contre, les plus précaires sont devenus encore plus pauvres, notamment les femmes. Et la réforme des retraites va sans doute creuser encore plus les inégalités. Or Oxfam a calculé que seulement 2 % de la fortune des milliardaires français suffirait à financer le déficit attendu des retraites !

Enfin les 1 % les plus riches détiennent 36 % du patrimoine financier total en France alors que plus de 80 % des Français déclarent ne posséder ni assurance-vie, ni action directement¹. Ceci résulte de **choix politiques**,

l'offre » qui considère que les prélèvements obligatoires sont des freins pour les activités économiques des entreprises. Cette approche néolibérale diminue les possibilités de financer les services publics et la protection sociale et donc la satisfaction des besoins sociaux de la population.

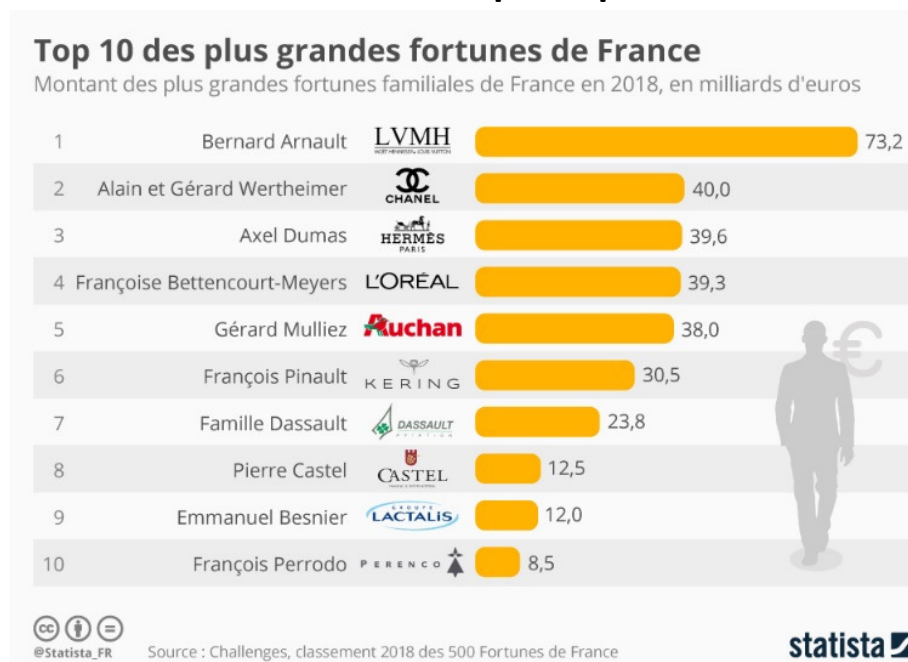
Par ailleurs, la baisse des recettes fiscales (les impôts et les taxes) et sociales (cotisations sociales) va être compensée par plus de rigueur budgétaire et des réductions des dépenses publiques. Ceci fragilise notre modèle social, affaiblissant les

services publics et la protection sociale. Les plus précaires subissent ainsi une double peine, avec par ailleurs une augmentation importante des dépenses contraintes (se loger, se nourrir, se déplacer, se soigner ...), qui sont passées en 20 ans de 30% à 40% du budget des ménages. De plus l'inflation importante de ces dernières années (passée de 0,5 % en 2020 à

5 % en 2023) impacte de manière importante le niveau de vie des plus précaires².

Ces inégalités économiques et sociales ne sont pas une fatalité, elles résultent de choix politiques

1. Source <https://www.oxfamfrance.org/rapports/multinationales-et-inegalites-multiples/>
2. Source <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4268033>



comme par exemple la suppression de l'impôt sur la fortune et la mise en place du prélèvement forfaitaire unique et de niches fiscales, mesures profitant aux plus riches. Et, pour les plus modestes, une politique d'austérité et de réduction des dépenses publiques, une réforme des retraites et des allocations chômage. Ces choix politiques relèvent de la « politique de

PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ, VULNÉRABILITÉ

En 2022, 9,1 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté, soit **14,4 % de la population**. Selon *l'Observatoire des inégalités*, la pauvreté augmente depuis le milieu des années 2000, ce qui lui fait dire : « la fracture sociale n'est pas seulement le fait de l'enrichissement des plus aisés, elle se creuse aussi par le bas ».

Selon le *baromètre du Secours populaire français* (septembre 2024), **62 % des Français** déclarent avoir connu la pauvreté ou avoir été sur le point de la connaître. Un chiffre en hausse de 4 points par rapport à 2023. Cette fragilité financière touche en premier lieu les catégories populaires. C'est le cas pour **80 % des ouvriers**, un niveau en progression de 6 points en un an.

Les fins de mois restent tendues : 52 % des répondants déclarent ne toujours pas réussir à mettre de l'argent de côté. Surtout, 16 % des personnes interrogées (et 31% des ouvriers) sont à découvert chaque mois.

Beaucoup de personnes en situation de précarité cumulent les difficultés. Les factures sont si lourdes que 43 % des personnes interrogées ne chauffent pas leur logement lorsqu'il fait froid, « parfois ou régulièrement ».

FIN DU CLIVAGE GAUCHE/DROITE



rencontrent des difficultés à payer leur loyer ou leur emprunt immobilier. 29 % éprouvent de fortes contraintes pour disposer d'une mutuelle. De la même façon, du fait de la baisse de son pouvoir d'achat ces dernières années, un Français sur trois est toujours contraint « parfois ou régulièrement » de ne pas faire trois repas par jour. Et les non-recours aux prestations auxquelles on a droit augmentent la vulnérabilité et la pauvreté. En outre, nombreux parmi les plus pauvres ne viennent plus dans les structures d'accueil qui pourraient les accompagner. « Passer son temps à survivre empêche de trouver un boulot », dit Olivier Fantone, délégué du Secours catholique. »

De tels contrastes entre les différents niveaux de vie témoignent d'une **aggravation des inégalités d'accès aux besoins essentiels**.

ENCORE PLUS DE PAUVRES EN FRANCE



Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, le nombre de personnes recourant à l'aide alimentaire a augmenté de 43% pour les quatre premiers mois de 2024 (comparés à 2023). Le Collectif alerte signalait en 2020 un nombre important de personnes souffrant de la faim dans les 3ème et 15ème arrondissements de Marseille.

Le Secours Catholique, dans son « *Etat de la pauvreté en France 2024* », met l'accent sur la **précarité des femmes**. Elles représentent 56,7% des adultes rencontrés dans les accueils du Secours Catholique (et $\frac{3}{4}$ sont sous le seuil d'extrême pauvreté, soit moins de 811 €/mois). Un pourcentage qui, depuis plusieurs années, s'oriente à la hausse.

Avoir un emploi ne suffit plus pour échapper à la pauvreté. Encore moins lorsqu'on est une femme, cheffe de famille monoparentale ou retraitée, victime d'accident de la vie ou exclue du marché de l'emploi.

La moitié des mères isolées survivent même avec moins de 602 euros par mois. Avec un découvert dès le début du mois, elles confient ne pas pouvoir satisfaire les besoins de base de leurs enfants, notamment une alimentation correcte, un logement stable, des vêtements neufs ou simplement des fournitures scolaires. Sans parler de loisirs et de vacances (voir page ci-contre).



Le rapport du Secours catholique met en évidence les **défaillances de notre protection sociale**. Elle ne compense pas suffisamment les aménagements de carrière (réduction du temps de travail, interruption temporaire, longue voire durable) que les femmes sont nombreuses à subir. Elle ne prend pas non plus assez en compte la situation inquiétante des mères isolées. Sans

relais, confrontées à des ex-conjoints défaillants, ces cheffes de famille font face à une précarité multiforme, à la fois financière, sociale et psychologique. Les femmes sont dans notre société le fer de lance du "prendre soin". La société doit à son tour prendre soin d'elles.

La précarité des mères isolées

Les mères isolées sont, avec les hommes seuls, le type de ménage le plus fréquemment rencontré dans les accueils du Secours Catholique¹ : elles représentent presque un quart des ménages rencontrés et plus de 1 femme sur 3... Elles constituent parallèlement le type de **ménage le plus vulnérable à la pauvreté** : leur part est trois fois plus importante dans les accueils que dans la population générale.

Des ressources insuffisantes pour faire face aux dépenses de la vie courante

Les mères isolées de nationalité française sont souvent actives. 27 % sont en emploi, mais il s'agit, dans les trois quarts des situations rencontrées, d'emplois précaires et peu rémunérateurs à temps partiel, en CDD ou en intérim. 27 % sont au chômage, chômage non indemnisé dans près de la moitié des cas, et de longue durée dans 3 cas sur 5. Leur situation d'« inactivité » est fréquemment liée à des inaptitudes de santé (16 % des mères isolées de nationalité française), ou aux charges du foyer (9 %). Les mères isolées de nationalité étrangère affichent quant à elles une situation très dégradée face à l'emploi. La proportion de celles qui occupent un emploi augmente par rapport à 2022, mais reste faible (14 %).

Les mères isolées étrangères sont en grande majorité « inactives » (76 %). Cette « inactivité » est bien souvent subie en raison d'une absence de droit au travail (parmi celles dont le statut légal est précaire et dont la proportion augmente fortement) ou d'un éloignement durable du marché du travail par manque de reconnaissance de leurs qualifications ou de leurs expériences.

Même en combinant revenus du travail et transferts (notamment les allocations familiales), les ressources financières des mères isolées rencontrées sont faibles. Leur revenu médian a légèrement progressé entre 2022 et 2023, mais il reste très bas : **la moitié des mères isolées vivent avec moins de 602 euros par mois**. ... La quasi-totalité d'entre elles (96 %) vivent sous le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. ... Le taux d'extrême pauvreté (moins de 40 % du niveau de vie médian) reste extrêmement élevé : près de 3 mères isolées rencontrées sur 4 vivent dans l'extrême pauvreté. Leur seul revenu ne suffit souvent pas à couvrir l'ensemble des dépenses de la vie courante, et notamment le logement et les charges liées aux enfants. La situation des mères isolées de nationalité étrangère est particulièrement alarmante et tend à se détériorer : 46 % d'entre elles ne perçoivent aucune ressource financière et 58 % vivent en logement précaire, soit 2 points de plus que l'année dernière. **Près de 9 mères isolées étrangères sur 10, ainsi que leurs enfants, vivent sous le seuil d'extrême pauvreté.**

1. Secours Catholique, « État de la pauvreté en France 2024 : Quand la solidarité s'éloigne »

DES INÉGALITÉS SOCIALES CRIANTES À AIX

On dit souvent d'Aix qu'elle est une ville bourgeoise. Certes le revenu disponible mensuel y est en 2019 de 2049 €, supérieur à la moyenne française¹. Mais, dans les quartiers populaires, il est de 1240 € au Jas-de-Bouffan et de 1070 € à Corsy et à Beisson. Au Jas, les revenus des plus riches, en 2010, étaient 7,3 fois supérieurs à ceux des plus pauvres. On compte dans les quartiers deux fois plus de bénéficiaires du RSA que dans toute la ville. Les femmes, les familles monoparentales (41% à Corsy, contre 19% en moyenne à Aix) sont les plus exposées à la pauvreté, parfois à la misère.

Ainsi Aix a un double visage.

L'inégalité des chances est manifeste pour les jeunes des quartiers populaires. Le taux de retard scolaire en seconde atteint 25% à Encagnane et à Beisson (14% à Aix). Deux ans après la 3ème, 40% des élèves du Jas sont scolarisés en 1ère générale, beaucoup moins que dans l'ensemble de la ville

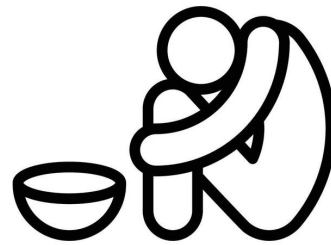


(64%).

L'existence ou non d'une qualification explique dès lors le **chômage**, en particulier celui des jeunes. Sur

l'ensemble de la ville le taux de chômage en

2018 est de 54% pour les non diplômés quand il n'est que de 11% pour les titulaires d'une formation de niveau Bac + 2 à + 4 et de 7% pour les lauréats d'un master ou d'un doctorat. Le niveau de formation parmi les demandeurs d'emploi est révélateur de cette inégalité dans les quartiers



défavorisés : par exemple, la moitié des demandeurs d'emploi à Encagnane n'ont aucun diplôme quand ils ne sont que 14% à Aix.

Ainsi dans les quartiers défavorisés, le **taux d'emploi** en 2016 est nettement inférieur (38% à Corsy, 45% à Encagnane) à celui de la ville (59%).

Tout ceci explique le **taux de pauvreté** très important dans les quartiers populaires : en moyenne trois fois celui d'Aix.

Quelques indicateurs illustrent cette situation pages suivantes.

1. Nous utilisons ici les données élaborées pour la politique de la ville. Elles n'ont pas été réactualisées depuis, mais elles n'ont pu changer de façon significative.

QUELQUES INDICATEURS DES INÉGALITÉS

A Aix, les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont ceux d'**Encagnane**, du **Jas-de-Bouffan**, de **Beisson** et de **Corsy**. Voici quelques repères sur les inégalités dans ces quartiers (source : SIG-Ville. Agence nationale de cohérence des territoires).

Une population moins diplômée

Deux ans après la 3^{ème}, beaucoup **moins d'élèves scolarisés en 1^{ère} générale** (2018)%

Jas de B	40
Beisson	59
Aix	64

Et la part des 16 à 25 ans **non scolarisés et sans emploi** y est trois fois supérieure à l'ensemble de la ville %

Jas de B	32
Encagnane	28
Aix	10

Niveau de formation des demandeurs d'emploi. En %

	Encagnane	Jas de B	Corsy	Beisson	AIX
Inférieur au Bac	55	57	65	65	30
Niveau Bac	21	22	23	11	20
Supérieur au Bac	25	21	12	24	50
<i>Aucun diplôme</i>	<i>49</i>	<i>44</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	14

Plus de temps partiel

Part des salariés occupant un temps partiel en %. 2018		
Beisson	34	Aix 17
Corsy	34	
Encagnane	31	
Jas-de-B	24	

Plus de familles monoparentales

Part des familles monoparentales en %. 2018		
Beisson	34	Aix 19
Corsy	41	
Encagnane	36	
Jas-de Bouffan	34	

Et beaucoup d'emplois précaires chez les femmes : 26% à Encagnane, 17% au Jas

DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES D'AIX-EN-PROVENCE

Plus de chômeurs

% de la population active

Insee 2016 (2015 pour Aix)

Beisson	41	Aix 10
Corsy	37	
Encagnane	33	
Jas-de-Bouffan	31	

Plus de bénéficiaires du RSA

Part des bénéficiaires du RSA
parmi les demandeurs
d'emploi en %

Beisson	41	Aix 19
Corsy	37	
Encagnane	33	
Jas-de-Bouffan	31	

Un revenu presque moitié moindre que pour Aix entière

Revenu disponible mensuel en €

(médiane par unité de consommation 2018)

Beisson	1070
Corsy	1070
Encagnane	1164
Jas-de-Bouffan	1240
Aix	2049

Et si la pauvreté concerne 14 % des aixois, soit 20 000 personnes, **elle touche près de 40 % des habitants des quartiers populaires**

Taux de pauvreté (%) 2017

Beisson	47
Corsy	48
Encagnane	39
Jas-de-Bouffan	36
Aix	14

LES SERVICES PUBLICS AFFAIBLIS

Les politiques néolibérales qui ont conduit à l'accroissement des richesses des grandes fortunes et au renforcement des inégalités se sont traduites par un grave affaiblissement des services publics. En touchant **l'école, la santé, le logement, l'énergie, les transports**, etc., elles empêchent les plus vulnérables de rattraper – même partiellement – les écarts de richesses qu'ils accusent face aux plus favorisés. La baisse de l'offre de service, la baisse de qualité, les augmentations tarifaires défavorisent ceux qui ont le plus besoin de ces services. Elles instaurent donc une véritable injustice dans la répartition des richesses qui se traduit par la fragilisation et la précarisation des classes populaires, une dérive des classes moyennes ; tout ce qui conduit à un bouleversement de la cohésion sociale.

ZONE A
services
publics
DEFENDRE

La question de la réhabilitation du service public est donc posée avec force. Sans moyens conséquents (budgétaires et humains), il ne peut pas y avoir de service public amélioré qualitativement, présent et accessible partout sur le territoire. La question du financement des services publics est donc une question centrale. Il faut arrêter l'austérité budgétaire (budgets contraints, moyens humains en baisse, services restructurés et fermés...). Et se donner les moyens d'assurer une bonne présence de tous les services sur l'ensemble du territoire, en y incluant les nouveaux services à créer et les nouvelles demandes à satisfaire. L'actuel financement national du service public est donc très insuffisant et doit être revu fortement à la hausse.



Les services publics ne sont pas un coût insupportable mais une richesse sociale et économique et un investissement solidaire pour l'avenir. Comme le disait Jaurès « *le service public est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas* » ; aujourd'hui, on parlerait de *bien commun*. En effet les familles devraient dépenser beaucoup plus s'il s'agissait d'assumer individuellement le coût d'un service marchand. Les finances publiques permettent de créer,

fournir et entretenir des équipements, des infrastructures et des services utiles à toutes et tous. Cela passe forcément par un financement collectif. L'impôt sur le revenu, qui contribue à ce financement, est donc nécessaire s'il est juste et si ses ressources sont utilisées au profit de l'intérêt général.

Déclaration universelle des droits de l'Homme, article 25 : *"toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires... »"*

L'ÉCOLE CONTRIBUE AUX INÉGALITÉS ENTRE LES ÉLÈVES

Les inégalités scolaires font partie d'un ensemble d'inégalités (culturelles, scolaires, territoriales, etc.) découlant des inégalités économiques, source principale de l'inégalité.

Or, depuis 2017, ces inégalités ne cessent de progresser en France et dans le monde et l'écart entre les plus riches, dont le patrimoine augmente de façon exponentielle au détriment des plus pauvres, et le reste de la population ne cesse de se creuser.

L'une des conséquences de ce phénomène en France est la paupérisation des



services publics, dont l'école. L'affaiblissement du service public associé à une précarisation croissante des familles a des effets néfastes sur l'école et sur le public.

En France, plus de douze millions d'élèves fréquentent les écoles, collèges et lycées. En 2017 on observe que le taux de pauvreté des personnes sans diplôme est de 11% quand il n'est que de 3,7% pour ceux qui ont bac+2. Selon l'Observatoire des inégalités, le taux des 18-24 ans sortant

sans diplôme du système scolaire est de 9% et ils sont souvent issus de milieux populaires (père ouvrier). Cet écart se creuse au niveau des études supérieures où 15% des étudiants de licence sont enfants d'employés, 13% enfants d'ouvriers. Cette (dis-)proportion se poursuit et s'accroît au niveau du master et du doctorat.

S'ajoute à cela que le capital culturel des élèves est directement lié à la condition socio-économique des parents. L'école s'appuie sur la « culture familiale » pour sélectionner les « élites », éliminer les enfants des classes populaires, et faire croire aux adultes qu'ils ont « mérité » leurs échecs scolaires. Ceci explique que

les élèves des établissements les plus défavorisés ne maîtrisent que 35% des compétences attendues en français en fin de troisième, chiffre en hausse ces dernières années.

Selon le Ministère de l'Éducation nationale, sont pointées comme causes de l'échec scolaire le niveau de revenu des parents (chômage, précarité de l'emploi), leur niveau de diplôme et les compétences, la situation des familles (monoparentale, nombre d'enfants).



La situation de l'École -très touchée par la situation engendrée par les confinements successifs dus au Covid 19 (difficultés de l'enseignement à distance, insuffisance d'accès à l'internet, problèmes rencontrés par les parents pour aider leurs enfants...) est de toute fa-

çon fortement aggravée par les gouvernements Macron. Ceux-ci font les yeux doux à l'École privée et ses ministres successifs (Jean-Michel Blanquer et Gabriel Attal) ont mis en place des mesures régressives, en particulier au collège (groupes de niveau, brevet obligatoire pour aller au lycée, etc..) -mesures continuées par les ministres qui ont succédé malgré les réticences des enseignants- qui témoignent d'un renoncement progressif à l'idéal républicain d'une école ambitieuse et équitable pour tous.

L'école française, au départ conçue comme un lieu de diffusion de connaissances pour tous, n'échappe pas aux contradictions du système socio-politique en vigueur et finit par avoir une part de responsabilité dans le renforcement des inégalités entre les élèves : aux inégalités de résultats des élèves se greffent le type d'orientation, de diplôme, de rendement social du diplôme. Trouver des solutions pour pallier ces carences devient plus qu'urgent

LE DROIT AU LOGEMENT : PAS POUR TOUS !

Le logement constitue un facteur important des inégalités depuis longtemps.

Et la situation ne cesse de se détériorer. Pendant le premier quinquennat d'E. Macron, des ponctions financières lourdes (6 milliards €) sur les organismes HLM ont conduit à la chute de production de logement locatifs sociaux passant de 126 000 en 2016 à 72 000 en 2023. Fin 2023, 2,6

millions de ménages étaient en attente d'un logement social en France et les files d'attente s'allongent (2 ans en moyenne). Depuis 2017, l'État ne cesse de se désengager du financement du logement social en même temps que les « économies » sur les APL (coupe aveugle de 5€ ; réforme du calcul des APL) pèsent sur les ménages modestes.

Ceci conduit de nombreuses familles à ne pouvoir se loger décemment, bien des jeunes à devoir cohabiter avec leurs parents, la plupart des sans abri à ne pouvoir entamer un parcours de réinsertion. La cherté des logements privés (+21% sur les cinq dernières années) aggrave encore plus la situation, y compris pour les couches moyennes, sans parler des jeunes travailleurs ou des étudiants.

Emmaüs France chiffre ainsi à 4,2 millions le nombre de non ou mal-logés et à 330 000 celui des personnes sans domicile !

Dans le Pays d'Aix, on comptait en 2021 près de 11000 demandes



de logements sociaux. On en compte 6800 à Aix en 2024. Et le déficit de logements sociaux ne se résorbe pas. Il est vrai que beaucoup de communes ne respectent pas le quota de logements sociaux de 25 % que la loi leur impose. Pour la période 2020-2022, 10 communes ont été ainsi déclarées « carencées » dans le Pays d'Aix et font l'objet d'une pénalité financière : + 400% par exemple pour Éguilles qui préfère payer (450000€ en 2024) plutôt que réaliser des logements sociaux !

Dans le secteur privé, fin 2024, acheter un logement à Aix est très difficile pour les jeunes ménages : le prix moyen y est de 5400€/m². Et si le niveau moyen des loyers s'établit à 17 €/m², il atteint 19€/m² pour les 2 pièces et 23€/m² pour les logements d'une pièce. Dans ces conditions la ville a des difficultés à attirer ou garder les jeunes actifs et les couples qui soit refusent une mutation vers Aix (c'est le cas de jeunes fonctionnaires), soit sont contraints de s'éloigner au prix de migrations alternantes coûteuses.

UN INÉGAL ACCÈS À LA SANTÉ

Si l'état de santé des Français apparaît globalement bon par rapport à nos voisins européens et si leur espérance de vie à la naissance ne cesse de s'élever (85,2 ans pour les femmes et 79,3 ans pour les hommes en 2022) peut-on dire pour autant qu'en France, conformément à l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui affirme que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ... », les conditions sont réunies pour atteindre ce but ?

En effet cette espérance globale de vie n'est qu'une donnée statistique générale. Les chiffres les plus récents de l'INSEE montrent un écart d'espérance de vie de 13 ans entre les 5% des hommes disposant des revenus les plus bas et les 5% des hommes aux revenus les plus hauts. 45% des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion so-



ciale déclarent souffrir d'un problème de santé chronique ou durable contre 35,8% parmi les personnes non concernées par cette situation. C'est que les inégalités face à la santé sont présentes dès l'enfance : dans certains quartiers défavorisés, les enfants souffrent encore de l'insalubrité de leur logement. L'obésité est plus grande dès l'enfance (6% chez les enfants d'ouvriers en grande section de maternelle contre 1% chez les enfants des cadres) et en l'absence

d'une médecine scolaire efficace, les troubles de la vision non dépistés et les caries dentaires non prises en charge plus fréquentes. Les conditions économiques sont déterminantes pour l'état de santé des citoyens, les inégalités sociales de santé dépendant largement des autres inégalités

sociales : accès au logement, accès à l'emploi, conditions de travail : les ouvrières et les ouvriers, par exemple, sont plus exposés aux tâches pénibles et aux produits que d'autres salariés. Pour les 3 millions de Français qui ne disposent pas d'une complémentaire santé, la récente augmentation de la consultation passant de 26,5€ à 30€ et le doublement forfaitaire de 1€ à 2€ conduit à renoncer à des soins, avec comme conséquence une prise en charge plus avancée de leur pathologie donc des pertes de chance et un coût majoré pour la collectivité. A cela s'ajoute l'état du système de santé actuel : il est de plus en plus difficile d'avoir accès rapidement à un médecin généraliste dans certains quartiers ou certaines régions et nous nous sommes peu à peu familiarisés avec l'expression de « désert médical » hélas très explicite. Quant à consulter un spécialiste, ce qui est très difficile aussi, en particulier en pédiatrie, en gynécologie et en ophtalmologie, hors des centres hospitaliers, la pratique des dépassements d'honoraires pour les praticiens du secteur 2 est un obstacle pour beaucoup.



Par ailleurs le fonctionnement de l'hôpital public ne cesse de se dégrader. Les réformes de la sécurité sociale depuis les années 70 se font sous le seul prisme d'économies budgétaires : plafonds de dépenses, déremboursements, regroupements et fermetures d'hôpitaux et de service, et poussent les usagers vers un système d'assurance complémentaire de plus en plus cher. A cela s'ajoute la fuite des personnels médicaux, lassés de conditions de travail de plus en plus difficiles pour un salaire très en dessous du raisonnable.

La crise du Covid a révélé douloureusement la situation sanitaire de notre pays. Grâce au dévouement des personnels, l'hôpital public ne s'est pas écroulé mais leur manque de matériel et leurs conditions de travail sont apparus au grand jour et le Ségur de la santé n'a pas réglé les problèmes, les fermetures de lits se poursuivant.

Palier les inégalités sociales de santé demande une volonté politique claire et un engagement plus grand envers les services publics de santé et de protection sociale qui doivent assurer leur mission de solidarité, notamment à l'égard des plus défavorisés.

LES ULTRA-RICHES ACCROISSENT AUSSI LES INÉGALITÉS CLIMATIQUES

AVEC TOUS LES AUTRES

D'une part les ultra-riches du monde dérèglent le climat en polluant et en émettant toujours plus de CO₂, par exemple en utilisant leurs SUV, jets et yachts et en investissant dans des projets climaticides. D'autre part les populations les plus fragiles, bien qu'émettant beaucoup moins de CO₂, subissent les conséquences du changement climatique : augmentation des températures dans leur logement mal isolé sans pouvoir faire face aux coûts de rénovation, pollution de l'air, risques d'inondation dans des quartiers plus exposés...

Ainsi, quelques chiffres publiés par OXFAM France en octobre 2024¹ :

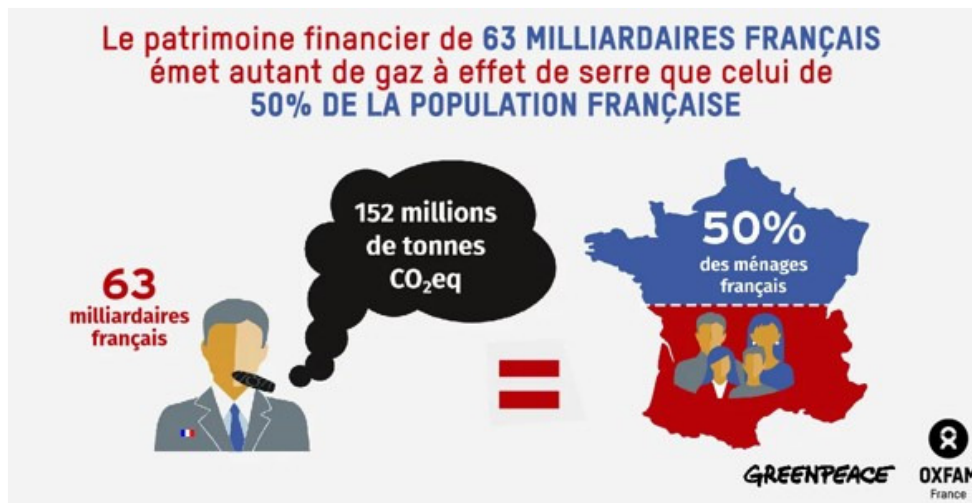
- Le budget carbone mondial² serait épuisé en seulement 2 jours si toute la population consommait comme les 50 personnes les plus riches du monde. L'ampleur de ces inégalités s'explique par la nature et l'importance des consommations des plus riches, ainsi :



- En moyenne, un milliardaire parmi les 50 personnes les plus riches du monde, émet 7746 tonnes de CO₂e par an rien qu'avec sa consommation de jets et de yachts. En comparaison, une personne parmi les 50 % les plus pauvres de l'humanité émet, en consommant, 1,01 tonne de CO₂e³ par an. L'empreinte carbone de consommation d'Elon Musk (5 947 tonnes CO₂e) équivaut à 5 437 années d'émissions pour une personne faisant partie des 50 % les plus pauvres de la planète.

Le tableau ci-après permet de comparer les émissions de CO₂ liées à la consommation et de prendre conscience de l'ampleur des inégalités.

Bernard Arnault émet 1200 fois plus d'émissions de CO₂ qu'un.e Français.e en moyenne



ÉMISSIONS DE CO ₂ LIÉES A LA CONSOMMATION	
Un Français parmi les 50% les plus pauvres	3,8 tonnes de CO₂
Un Français en moyenne	6,4 tonnes de CO₂
Un Français parmi les 10% les plus riches	15,6 tonnes de CO₂
Un Français parmi les 1% les plus riches	40,2 tonnes de CO₂
Un Français parmi les 0,1% les plus riches	111,7 tonnes de CO₂
Un Français parmi les 0,01% les plus riches	261 tonnes de CO₂
Bernard Arnault	8128,6 tonnes de CO₂

Ces inégalités s'expliquent également par l'importance du patrimoine financier des ultra-riches, très souvent investi dans les industries polluantes (pétrole, gaz, etc...)

Via leur patrimoine financier :

- Les 50 milliardaires les plus riches du monde polluent plus que 1,3 milliard de personnes dans le monde
- 63 milliardaires français polluent autant que 50 % de la population française

- 1) <https://www.oxfamfrance.org/rapports/les-inegalites-carbone-tuent/>
- 2) Un **budget carbone** constitue le plafond maximal d'émissions de CO₂ permettant à l'augmentation de la température mondiale de rester en dessous de 1,5 °C
- 3) CO₂e signifie « équivalent dioxyde de carbone », donc tient compte du CO₂ et des autres gaz à effet de serre

“

#JOURDUDEPASSEMENT

**LE MONDE CONTIENT BIEN ASSEZ
POUR LES BESOINS DE CHACUN
MAIS PAS ASSEZ POUR LA CUPIDITÉ
DE TOUS.**

———

GANDHI

”

POUR EN SORTIR...

Ainsi, ces dernières années, les politiques économiques et sociales n'ont pas réduit, au contraire, les inégalités et ont nourri les injustices sociales, économiques et fiscales. Les impôts sur les grandes entreprises et les plus riches ont diminué, ce qui a causé une aggravation de la dette publique. Les aides publiques pendant la pandémie du Covid ont surtout profité aux plus riches qui ont perçu des montants record de dividendes et laissé de côté les plus précaires. Et en fin d'année 2024, le gouvernement prétend faire payer la dette publique par une grave politique d'austérité au détriment, une fois

de plus, des moins aisés et des services publics.

Alors, est-ce une fatalité ? Existe-t-il des politiques alternatives ? Les services publics et la protection sociale coûtent-ils trop cher ? Penser une autre répartition des richesses pourrait-elle permettre une réduction des inégalités ?

Les inégalités entre les revenus du travail (les salaires notamment) et du capital (les dividendes, les intérêts, les loyers) sont de plus en plus importantes. Et elles se nourrissent par ailleurs des inégalités croissantes des patrimoines immobiliers et financiers à l'origine des revenus du capital. La

redistribution a pour objectif de réduire ces inégalités grâce aux services publics et à la protection sociale financés par la fiscalité et les cotisations sociales.

Financer un modèle social plus juste est possible et ne dépend que de la volonté politique des dirigeants qui disposent en réalité d'une marge de manœuvre importante pour modifier les règles de l'économie et répartir plus équitablement les richesses, en commençant par mettre à contribution les entreprises les plus riches et les très grandes fortunes qui ont profité de l'argent public.

Pour réduire les inégalités, il est donc nécessaire de :

Changer radicalement la politique fiscale ; par exemple

- Taxer les plus riches en rétablissant un impôt progressif sur les grandes fortunes financières et la progressivité de l'impôt sur les revenus financiers,
- Réformer l'imposition de l'héritage pour le rendre plus lisible et plus progressif en ciblant les super-héritages très peu taxés,
- Rendre plus juste l'impôt sur le revenu en augmentant sa

progressivité et en augmentant le nombre de tranches,

- Supprimer les niches fiscales inutiles,



- Lutter contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux,
- Renforcer la taxe sur les transactions financières pour la solidarité internationale,
- Réorienter la fiscalité pour favoriser la transition et décourager la pollution,
- Pour un « Impôt sur la fortune » climatique : faire payer une surtaxe aux ultra riches.

Ces réformes poursuivent un double objectif : d'une part réduire les inégalités de revenus et de patrimoine en taxant plus fortement les plus riches et d'autre

part générer des revenus pour financer les services publics et la protection sociale.



Et renforcer les services publics et la protection sociale ; par exemple

- Accroître les crédits et les personnels des services publics, notamment l'hôpital et la santé, l'école, et augmenter le nombre de logements sociaux, ...
- Renforcer les prestations sociales, revaloriser le RSA, les aides au logement,

- Rétablir la retraite à 60 ans et une meilleure indemnisation du chômage,
- Revoir la fiscalité des pensions alimentaires pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes

Il est absolument nécessaire de faire des besoins économiques et sociaux une priorité pour aller vers plus d'égalité sociale et vers une société plus humaine.

